



En direct de l'UFR Santé Action Sociale



Site Internet : www.sante.cgt.fr - Courriel : ufr@sante.cgt.fr

N° 49 - Juin 2024

Edito



Denis LE ROHELLEC,
CE UFR CGT Santé
Action sociale

Lutte contre l'extrême droite et revalorisation des retraites, deux urgences

FACE À LA MENACE NOTRE MOBILISATION UNITAIRE

Le président de la République a largement contribué à amener l'extrême droite aux portes du pouvoir par des réformes de régression sociale et par le mépris permanent des travailleuses et travailleurs, des demandeurs d'emploi, des senior·e-s

et des retraité·e-s. L'extrême droite est l'ennemie du monde du travail contre le progrès social, contre la diversité, contre l'égalité.

La CGT appelle à se syndiquer, à s'organiser, à participer dès à présent à toutes les initiatives de mobilisation contre l'extrême droite et contre la politique d'Emmanuel Macron. L'UFR appelle tous les retraité·e-s de la Santé et de l'Action sociale à prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour pouvoir voter les 30 juin et 7 juillet prochains et permettre un raz-de-marée populaire, afin que nos revendications deviennent une réalité.

REVALORISATION DES RETRAITES, UNE URGENCE

L'inflation diminue, entend-on, mais doit-on s'en réjouir, alors que les prix continuent d'augmenter et que les retraites ont été revalorisées de seulement 5,3 % en janvier 2024, un maigre rattrapage de l'inflation de ces 3 dernières années ?

Pendant ce temps, les milliardaires s'enrichissent à outrance, et les bénéficiaires des minima sociaux et des Restos du cœur sont toujours plus nombreux...

Pendant ce temps, c'est la fête pour les marchands de canons, mais pas pour les demandeurs d'emploi, pour qui se prépare la plus dure des réformes de l'assurance-chômage, selon Sophie Binet. Et quelle sera leur retraite plus tard ? La course aux prix bas, au moins cher, par un nombre toujours plus grand, peut conduire au pire, la déflation. Le Japon l'a vécue durant plusieurs dizaines d'années, une catastrophe économique et sociale.

Il est temps d'indexer les retraites sur les salaires, de mieux partager les richesses en France et dans le monde, plutôt que de les laisser concentrées dans quelques mains.

Dès à présent, nous appelons à manifester le plus largement possible pour porter la nécessité d'alternatives de progrès pour le monde du travail, dont les retraité·e-s.

On n'essaie pas l'extrême droite !

Le mouvement social doit prendre son destin en main ; nous allons y contribuer !!!



Sommaire

- Compte-rendu CE UFR des 21 et 22 mai 2024 p.2-3
- Motion de soutien aux camarades de Carhaix p.4
- Déclaration conférence 10^{ème} anniversaire des « 9 » p.5
- Appel de l'UCR-CGT pour la paix, le progrès social et les libertés p.6
- De l'or dans le sang p.7
- Accès aux médicaments : une urgence p.8 à 10
- La France a besoin des PADHUE p.10-11



COMPTE-RENDU DE LA CE DE L'UFR des 21 et 22 mai 2024

Présent-e-s :

Michel ARMENGAUD, Gérard BONNEAU, Sylvie BRUNOL, Michèle CARBONNIER, Philippe CREPEL, Viviane DEBARGES, Jean Luc DOUGUET, Bernard FRIGOUT, Dominique GUISTI, Bruno LECHAFTOIS, Denis LE ROHELLEC, Pascale LETOMBE, William MAURY, Jean Louis PERRIN, Michaëlle RIGODON, Marie-Claude ROUAUX, Danielle VIGNAL.

Excusé-e-s : Evelyne BAJARD, Josiane DELBOS, Claire DELORE, Françoise GENG, Madeleine LEMAIRE, Christine POURRE, Marceline SEVERAC.

Présidence : Bernard FRIGOUT.

Compte-rendu : Pascale LETOMBE

↳ **Rapport d'actualité présenté par Viviane DEBARGES**

On note une actualité internationale chargée de guerres et de crises sociales généralisées (Ukraine, Palestine, Nouvelle Calédonie, Argentine). La CGT demande un cessez le feu immédiat pour GAZA et la mise en place de sanctions économiques, ainsi que l'arrêt des livraisons d'armes.

Épidémie de choléra à Mayotte : 1 enfant mort et 58 cas recensés.

Pour autant les bénéficiaires du capital augmentent : 153 milliards de dividendes en 2023 contre 142 en 2022 !!

Enjeu des élections européennes avec un RN de plus en plus haut dans les sondages.

Les manifestations du 1^{er} mai (280 manifestations et rassemblements) ont mobilisé 210 000 personnes. C'est très insuffisant compte tenu des enjeux.

Il y a aussi l'exigence du respect des libertés syndicales : l'UFR écrira une motion de soutien à nos camarades de CARHAIX et aussi pour notre camarade de l'UD 59.

Le Gouvernement qui prône l'austérité, a décidé d'une commande de 78 millions d'euros pour acheter des grenades : c'est la plus grosse commande relative au maintien de l'ordre depuis dix ans.

Pour notre secteur, une journée de mobilisation est prévue le 11 juin, mais on voit bien qu'il est compliqué de mobiliser.

Il faut faire attention à la grève du privé lucratif

prévue du 3 au 5 juin prochains et rappeler notre position sur ce sujet.

Adresse à la CEF d'un courrier sur la cohésion de différentes fiches revendicatives sur la « nationalisation » du secteur lucratif.

La question est posée de revoir les statuts types de la fédération concernant les sections de retraité-e-s.

↳ **DÉBAT « produits sanguins à vendre » :**

Clara ROBERT-MOTTA, journaliste, est venue nous parler de son livre « de l'or dans le sang ».

Elle a commencé ses investigations quand elle a vu que 90 % du plasma collecté sert à fabriquer des médicaments. En France les donneurs sont bénévoles et non rémunérés. Ce qui n'est pas le cas à l'étranger et principalement aux USA.

En France l'EFS a le monopole de la collecte et ne peut vendre qu'au Laboratoire Français du fractionnement et des biotechnologies (LFB) qui fabrique les médicaments.

Les USA sont les plus gros fournisseurs de plasma au monde. Il est intéressant de voir que les donneurs sont en majorité jeunes, issus de minorités raciales et pauvres. Le don de plasma est devenu un complément de salaires pour ces populations (40 à 80 dollars par don avec la possibilité de donner son plasma 104 fois par an, soit 2 fois par semaine !). Les conséquences de cette collecte intensive sont très méconnues car peu d'études objectives et argumentées.

En France, on collecte 800 000 litres de plasma alors qu'il en faudrait le double ! Donc on achète à l'étranger car nous ne sommes pas autosuffisants. Pour augmenter les dons, il faut réfléchir à une politique de sollicitation qui soit attractive.

Le débat a été très intéressant et l'UFR va se procurer le livre (mais on peut aussi le trouver en librairie !).

↳ **CNRACL :**

Le prochain CA se tiendra le 20 juin avec l'élection du nouveau président. Le séminaire CGT de Bordeaux de la semaine prochaine permettra sans doute de déterminer une stratégie politique pour cette élection. Il faut voter pour le candidat qui défendra notre caisse et qui essaiera de la sauver !

→ Congrès fédéral en 2025

Le lieu sera connu en septembre. Mireille STIVALA a annoncé à la CEF qu'elle ne se représenterait pas comme Secrétaire Générale. La CEF et la CE de l'UFR prennent acte de la mise à disposition de la candidature de Barbara FIHOL pour la remplacer.

Il est à noter que statutairement, les UF ne participent pas au congrès fédéral, il serait bien pourtant qu'elles puissent être invitées.

→ Réunion commune CEF/UF

On n'avance pas beaucoup ! La réunion du 14 juin est reportée.

→ Congrès UFAS/UFSP

Ils se tiendront du 7 au 11 octobre à l'île de Ré : voir pour tenir un stand UFR

Les 2 UF ont demandé des modifications statutaires importantes mais souvent contraires à nos statuts fédéraux et confédéraux (autonomie financière, saisir la justice, création de structures départementales ou régionales dans les USD, etc...).

→ CNF des 6 et 7 juin

La délégation de l'UFR (Bruno LECHAFTOIS, Jean-Louis PERRIN, Edwige SALLÉ) fera une déclaration rappelant que la priorité pour les retraité·e·s est l'accès aux soins et aux Services publics. Il nous faut travailler sur ces sujets avec les USR et les USD.

Et concernant la journée d'action du 11 juin, le délai est très court pour organiser l'action dans les territoires la fédération était partie au départ sur « tous à Paris ».

→ Comité général de l'UCR des 18 et 19 juin

La ou le représentant·e de notre UFR fera la même déclaration que pour le CNF.

→ Rencontre UFR santé action sociale et UFR services publics

Il est prévu une rencontre des 2 bureaux le 3 juillet prochain afin de préparer l'ordre du jour pour une rencontre des 2 CE à l'automne.

→ Dématérialisation des notes de frais

Carine SEDENIO (trésorière) nous présente la nouvelle procédure numérique (logiciel Cleemy). Nous avons reçu toutes les informations et le guide utilisateur par mail : <https://cgtfdsas.ilucca.net/>

Il suffit de suivre les indications, l'identifiant est l'adresse mail utilisée dans le cadre de votre activité à l'UFR.

En cas de difficultés, on peut appeler Carine au 06 62 89 67 77.

→ Fonctionnement de l'UFR

Pour la tenue de cette CE, beaucoup de dysfonctionnements (ordre du jour envoyé le jour même, changement de dates très tardif, salle de réunion inadaptée ou qui change au dernier moment, participation à 50 % des membres de la CE).

Il est demandé de prévoir une demi-journée à la prochaine CE afin de remédier à ces problèmes qui peuvent mettre en péril l'activité de notre UFR.

→ Prochaine CE les 25 et 26 juin à Montreuil.



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS
Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens
J'adhère à la CGT



Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : Tél. :

Branche professionnelle d'origine :

Bulletin à remettre à un·e militant·e de la CGT

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur : <https://www.ucr.cgt.fr/adhesion.php>

UFR CGT de la Santé et de l'Action Sociale



MOTION DE SOUTIEN AUX CAMARADES DE CARHAIX

de la Commission exécutive de l'Union Fédérale des Retraité-e-s
de la Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale

Les membres de la Commission exécutive de UFR CGT de la Santé et de l'Action sociale réunis les 21 et 22 mai 2024 à Montreuil apportent leur soutien total et indéfectible aux camarades victimes de répression suite à leurs actions de défense du Service public de santé pour prendre en charge l'ensemble de la population.

Plus que jamais les retraité-e-s sont victimes de la dégradation de l'accès aux soins, de plus en plus d'entre nous sont victimes de perte de chance vis-à-vis des soins et/ou doivent parcourir des distances inconsidérées pour être soigné-e-s.

La bataille menée pour une ouverture 24 heures sur 24 des urgences de l'hôpital de Carhaix est une lutte juste pour un accès aux soins égalitaire sur tout le territoire national.

Les nombreuses attaques violentes du gouvernement, du patronat et de directions d'établissements, contre les militant-e-s qui n'acceptent pas la régression sociale ont pour unique but de pouvoir mieux détruire le Service public, les garanties collectives et le statut des agents ainsi que la Sécurité sociale.

Défendre l'accès aux soins n'est pas un délit, c'est un droit inscrit dans le Préambule de la Constitution française. Plus que jamais nos actions collectives sont nécessaires dans l'intérêt de tous et toutes.

LUTTER POUR SAUVER DES VIES N'EST PAS UN DÉLIT
DÉTRUIRE LE SYSTÈME DE SANTÉ EST CRIMINEL

Nous demandons l'arrêt des suppressions de lits, de services et d'activités de soins. Nous exigeons des moyens supplémentaires pour l'hôpital public et **l'abandon de toutes les poursuites contre les 10 de Carhaix !**

COMME NOS CAMARADES QUI DÉFENDENT L'HÔPITAL DE CARHAIX,
NOUS SOMMES DES MILITANT-E-S SYNDICAUX, PAS DES HORS LA LOI !!!

Montreuil, le 27 mai 2024

La Commission exécutive de l'UFR CGT de la Santé et de l'Action Sociale



DECLARATION FINALE DE LA CONFERENCE DEBAT

JEUDI 23 MAI 2024

Réunies à l'occasion de la 10^e année d'existence du « Groupe des 9 », les 9 organisations UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIRetraités-CFE-CGC, FSU-Retraités, UNIRS-Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires-UNRPA, ont débattu, à la suite de l'intervention de M. Jean-Marie Pernot, du bilan et des perspectives de l'unité d'action chez les retraité.es dans une situation marquée par les attaques incessantes du gouvernement contre les droits et garanties des salarié.es actifs, chômeurs et retraité.es.

Les organisations du Groupe des 9 n'acceptent pas la dégradation continue de la situation des retraité.es et personnes âgées de ce pays, ce qui pose la question de la place des retraité.es dans notre société. Pouvoir d'achat laminé malgré les engagements pris, services publics dégradés, système de soins et hospitalier publics en grande souffrance, stigmatisation sociale et mépris de la part des institutions politiques : la coupe est pleine.

Dans un contexte qui voit se multiplier les attaques contre tous les systèmes de protection sociale en particulier la Sécurité sociale, l'assurance-chômage, les retraites complémentaires et où le ministre de l'Economie appelle ouvertement à la fin de l'Etat-providence, il est urgent de dire : Halte ! Assez de reculs ! Il faut se battre !

Nos organisations sont conscientes des menaces sur les libertés syndicales et individuelles et considèrent que face à ces dérives, il est urgent de réaffirmer nos revendications qui sont à l'origine du G9 et qui sont le ciment de l'unité d'action que nous mettons en œuvre depuis 10 ans :

- Défense du pouvoir d'achat des retraité.es par l'indexation de toutes les pensions sur les salaires, la revalorisation des pensions au moins à hauteur de l'inflation, le rattrapage des pertes subies et exigence de ne plus avoir de pension inférieure au SMIC.
- Défense des pensions de réversion.
- Défense de l'accès aux soins dans le cadre du 100% Sécu que nous revendiquons.
- Défense des services publics, en particulier ceux de proximité : hôpitaux, EHPAD, SSAD, transports, etc.

Nous nous engageons à poursuivre la défense de notre plate-forme revendicative dans la recherche constante de l'unité d'action et la défense acharnée de nos conditions de vie.

Paris, le 23 mai 2024.



Appel de l'UCR-CGT

Pour la paix, le progrès social et les libertés démocratiques fondamentales

Le contexte économique et social est fortement marqué par de nombreux conflits, grèves, dans les entreprises du public et du privé. Voilà maintenant plus de 2 ans que la Russie a envahi l'Ukraine. 7 mois qu'à la suite des actes abjects du Hamas contre des civils Israélien·nes, le gouvernement israélien a engagé une riposte génocidaire contre la population de Gaza. Aujourd'hui, ce sont 36 conflits majeurs qui frappent les populations civiles dans le monde. Le gouvernement Macron réorganise la production vers une économie de guerre. L'envoi de troupes au sol dans le conflit en Ukraine n'est plus exclu.

Nous devons agir pour la paix dans le monde, pour :

1. Que cessent les massacres à Gaza, en Cisjordanie, au Burkina Faso, au Yémen, au Soudan, en Birmanie, au Nigeria, en Syrie, en République démocratique du Congo ;
2. Que soit appliqué le droit international et le respect des résolutions de l'ONU ;
3. Que cessent les attaques contre les libertés de manifester, les annulations de conférences, les intimidations judiciaires ;
4. Que cessent les violences gouvernementales en Nouvelle-Calédonie.

Ne laissons pas les impérialistes continuer à perpétuer leurs exactions contre les peuples. Ensemble, nous devons et pouvons imposer des solutions politiques dans l'intérêt des peuples. Ce glissement actuel du monde vers plus de guerres et de violences appelle à des actes de résistance. Le désarmement, qu'il soit nucléaire, chimique ou conventionnel, est un pas vers un monde plus sûr, c'est un pilier essentiel de notre lutte pour la paix.

C'est pourquoi l'UCR appelle l'ensemble des retraité·es à se mobiliser, à participer, voire à organiser des manifestations sur tout le territoire pour une paix juste et durable, partout dans le monde. Prenons toute notre place aux côtés de la jeunesse fortement mobilisée.

La paix n'est pas que l'absence de guerre, elle a aussi une dimension sociale et environnementale. Les politiques mondiales et européennes doivent permettre à l'ensemble des peuples de pouvoir vivre dignement et non préserver les intérêts financiers de quelques-un·es au détriment du plus grand nombre. Retraité·es, les décisions prises par l'Europe impactent notre quotidien.

Ensemble, nous nous battons pour plus de protection sociale et environnementale, plus de services publics de proximité, plus d'égalité, de partage et de solidarité.

Cela n'est pas la vision du gouvernement Macron qui œuvre à protéger les seuls intérêts des plus riches. C'est encore moins l'action du Rassemblement national, de l'extrême droite en France et en Europe, dont les votes au parlement vont à l'encontre d'une Europe sociale.

Le désintérêt et l'abstention laissent le champ libre au patronat, aux défenseur·euses de l'escalade du capital qui se nourrit de la guerre et surtout à l'extrême droite, ennemie mortelle des travailleur·ses, des droits sociaux, de l'environnement et de la démocratie ! L'extrême droite tire profit et instrumentalise le désespoir et les inégalités produites par les politiques de casse des services publics et de réduction des droits sociaux impulsés par le néolibéralisme, dans les différents pays européens.

C'est pourquoi, les membres de la Commission exécutive de l'UCR appellent les retraité·es, dans leur ensemble, à voter le 9 juin 2024 lors des élections européennes pour les candidat·es porteurs et porteuses de progrès social.

Le CCN appelle partout en France, dans la plus grande unité possible, à des actions le 21 septembre 2024 pour que la Journée internationale de la paix soit un grand moment de rassemblement pour la paix.

« Pour son avenir, l'Humanité n'a d'autre chemin que la Paix ».

Montreuil, le 04 juin 2024.

union confédérale des retraités • 263 rue de Paris case 3-1 • 93515 Montreuil cedex

Secrétariat général : 01 55 82 83 70 et 01 55 82 83 80 • E-mail : ucr@cgt.fr • Site : www.ucr.cgt.fr

DE L'OR DANS LE SANG

Nous avons invité la journaliste Clara ROBERT-MOTTA, à notre CE UFR le 21 mai.

Elle a enquêté pendant plus de 4 ans sur le marché mondial du plasma « où se mêlent éthique, profits, inégalités, histoire de la sécurité sanitaire et technologie médicale », avant de publier en janvier 2024 un livre : « *De l'or dans le sang* ».

Son investigation inédite enjambe les pays et les siècles pour révéler, enfin, cet impensé de l'histoire scientifique : « *Un liquide précieux coule dans nos veines : le plasma* ». Mais ce plasma est autant sauveur de vies qu'instrument de domination. Le marché mondial de cet or fluide pèse 31 milliards d'euros ! De très nombreux patients sont soignés chaque année avec des transfusions de plasma (déficit immunitaire, hémophiles) ou grâce aux médicaments produits à partir des protéines extraites du plasma **comme les immunoglobulines qui permettent de fabriquer des médicaments pour soigner par exemple des cancers.**

En France, le don de plasma est encadré, bénévole, et limité à 24 fois par an, en respectant 2 semaines entre un don de plasma et tout autre don (sang, plasma ou plaquettes) ; il faut avoir entre 18 et 65 ans et peser plus de 55 kg.

C'est un « don éthique répondant aux valeurs de Service public ». L'Établissement Français du Sang (EFS) a le monopole de la collecte. Pour un don de plasma, l'EFS n'extrait que le plasma du sang du donneur et lui restitue les autres composants. **Cette méthode permet de récolter deux à quatre fois plus de plasma que lors d'un don de sang.**

Le Laboratoire Français du fractionnement et des biotechnologies (LFB) fabrique les médicaments à partir du plasma, c'est une entreprise publique, financé à 100 % par l'État français,

qui évolue dans le secteur concurrentiel en commercialisant 15 médicaments dans plus d'une trentaine de pays.

Aux États-Unis, ce don est géré par des entreprises privées, rémunéré, permis deux fois par semaine. Résultat : deux tiers de ces médicaments utilisés en France proviennent du plasma américain.

Les USA sont les plus gros fournisseurs de plasma au monde. Il est intéressant de voir que les donneurs sont en majorité jeunes, issus de minorités raciales et pauvres. Le don de plasma est devenu un complément de salaires pour ces populations (40 à 80 dollars par don avec la possibilité de donner son plasma 104 fois par an, soit 2 fois par semaine !). Les conséquences de cette collecte intensive sont très méconnues car il y a peu d'études objectives et argumentées.

En France, on collecte 800 000 litres de plasma alors qu'il en faudrait le double ! Donc on achète à l'étranger car nous ne sommes pas autosuffisants. Pour augmenter les dons, il faut réfléchir à une politique de sollicitation qui soit attractive.

Le secrétaire de l'UFR CGT des industries chimiques a participé à notre débat et nous avons convenu d'avoir avec cette fédération un débat sur la proposition de la CGT du pôle public du médicament et des produits de santé. Ce pôle est intégré dans « *un service public de santé ayant pour obligation de garantir à l'ensemble de la population sans discrimination l'accès à ses services* »¹.

POUR ALLER PLUS LOIN :

ROBERT-MOTTA Clara. « *De l'or dans le sang* ». Paris : JC Lattès, 2024, 324 pages.



1) Repère revendicatif CGT N° 22 « Doit à la Santé » : <https://www.cgt.fr/reperes-revendicatifs>



Les pharmacies étaient en grève ce jeudi 30 mai. Plus de 18 000 officines sur moins de 20 000 (19 966 en 2023) en France étaient fermées ce jeudi 30 mai pour exprimer la colère de la profession contre les pénuries persistantes de médicaments, une rémunération jugée insuffisante et un risque de dérégulation de la vente en ligne.

Au total, 30 000 professionnel-le-s ont manifesté, selon l'Union de syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) et la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) : c'est 6 fois plus que lors de la dernière grande mobilisation de 2014.



Manifestation à Montpellier, 30 mai 2024.

TROUVER DES MÉDICAMENTS DEVIENT UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE EN FRANCE

Je me permets de livrer mon expérience personnelle suite à un abcès dentaire subit lors d'un déplacement syndical en 2023. J'ai trouvé un dentiste qui m'a prescrit en urgence un double antibiotique, mais un seul antibiotique était disponible à Paris. De retour à Montpellier, je constate que la pénurie était la même, mais une pharmacienne m'a offert une boîte non terminée rapportée par un patient. Quand je suis rentrée chez moi, je me suis aperçue que la boîte était périmée depuis peu de temps... J'ai pensé que plus de trente ans auparavant, je regardais avec effroi les piles de médicaments en vente sur les marchés en Côte d'Ivoire pour des populations laissées sans soins.

Face à la pénurie des antibiotiques pédiatriques, en 2023, un pédiatre alertait : « *Cela ressemble à la médecine que je faisais en 1995 quand j'étais à Médecins du Monde en Afghanistan, ce n'est pas la France en 2023 ! Si ça continue comme ça, on va se retrouver avec des enfants gravement malades, avec de grosses complications ou des morts* ».

Ces pénuries sont préoccupantes et angoissantes pour les malades, en particulier pour les affections chroniques des personnes âgées. Elles obligent



Les pénuries de médicaments sont de plus en plus nombreuses.

les pharmaciens à des recherches pénibles, et très coûteuses en temps aussi bien dans les officines que pour les pharmacies des hôpitaux. Les signalements augmentent : 3 761 signalements en 2022, 4 925 en 2023 ! Pourtant, seules les pénuries durables doivent être déclarées par les industriels et les sanctions restent rarissimes.

La désindustrialisation du secteur pharmaceutique en France, induite par les stratégies des multinationales est responsable de ces pénuries : 80 % des principes actifs des médicaments sont fabriqués en Asie, Chine et Inde principalement. Des plans de licenciements et de fermetures d'activités continuent dans ce secteur.

UN ACCÈS INÉGAL AUX MÉDICAMENTS EN FRANCE



Carte de France des pharmacies - source : <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/carte-de-france-des-22-100-pharmacies/>



Les grévistes de Sanofi ont protesté, ce mardi 30 avril 2024, auprès des actionnaires et investisseurs du groupe pharmaceutique à Paris qui ont décidé de la suppression de 330 postes en France, principalement en recherche & développement oncologique, dont 288 à Vitry.

L'amélioration du maillage territorial des pharmacies d'officine est une nécessité ainsi que la permanence la nuit ou le week-end. La répartition est très inégale en France, trop de populations rurales sont condamnées à de longs déplacements. 236 pharmacies ont fermé en 2023, soit en moyenne une fermeture par jour ouvré !

FRANCHISES : LA PÉNALISATION DES PATIENT.E.S EST INADMISSIBLE

Le montant des franchises médicales a doublé le 31 mars 2024 : 1 € sur les boîtes de médicaments (ou toute autre unité de conditionnement, comme un flacon), contre 0,50 € jusque-là.

Toutes les catégories de patients vont souffrir de cette décision, spécialement les patients souffrant de maladies chroniques et bien souvent des personnes âgées. Le dispositif de franchises médicales prévoit une exonération pour les personnes les plus modestes bénéficiaires de la Couverture santé solidaire, mais 32 % des personnes éligibles n'y recourent pas et paieront le prix fort¹.

De plus en plus de chercheurs sont septiques sur la soi-disant « responsabilisation » du patient en le faisant payer, comme s'il avait un comportement de « sur-consommateur de soin » mettant en péril la Sécurité sociale. Pourtant les patients ont accès aux médicaments remboursés sur prescription d'un professionnel de santé !

Cela peut avoir des conséquences de santé publique néfastes, si les patients ne prennent pas leur traitement en raison des franchises et cela peut conduire à des dépenses plus importantes que les économies réalisées.

[Voir la publication CGT : "Les franchises médicales contre l'accès aux soins ?"](#)

DES FINANCEMENTS PUBLICS IMPORTANTS ET OPAQUES AUX LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES SANS GRANDES CONTRAINTES

Un rapport du Sénat publié le 4 juillet 2023² explique que le secteur pharmaceutique est « un bénéficiaire important d'aides publiques et d'incitations fiscales », et même « l'un des principaux bénéficiaires » de ces dispositifs en France ! La commission d'enquête du Sénat insiste aussi sur le « fort déficit de transparence » de ces aides, tant sur leur utilisation que sur leur efficacité.

Pourtant l'OMS a adopté en 2019 une résolution sur l'amélioration de la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits sanitaires dans le but d'élargir l'accès, sans application de la France.

Nous ne pouvons pas accepter l'opacité recherchée (et obtenue !) par les multinationales pharmaceutiques qui mettent en avant leur argument suprême du « secret des affaires » aux dépens de notre santé et de notre argent qu'est la Sécurité sociale.

En 2020, le secteur a bénéficié de près de 710 millions d'euros en crédit d'impôt recherche (CIR), soit 10 % du CIC en France. C'est une niche fiscale qui représente une part de plus en plus importante de l'impôt dû par les entreprises du secteur qui profitent majoritairement aux multinationales.

1) Rapport de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/les-dossiers-de-la-drees/le-recours-et-le-non-recours-la>

2) <https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/structures-temporaires/commissions-denquete/2022-2023-ce-penurie-de-medicaments.html>

La France a besoin des PADHUE

Mais qu'est-ce qu'un-e PADHUE ? Il s'agit d'un-e médecin Praticien-ne À Diplôme Hors Union Européenne (PADHUE) exerçant en France.

Pour rappel, de nombreux hôpitaux français manquent de médecins, et font appel à eux.

Fin 2023, 2 000 d'entre eux ont reçu un courrier de leur employeur leur signifiant la fin anticipée de leur contrat, parfois agrémenté d'un « Joyeux Noël » !!!

Précarité, salaires misérables en tant que Faisant Fonction d'Interne (FFI), mobilité forcée, risque d'expulsion du territoire... DUR DUR d'être PADHUE !

Et ceci alors que nos hôpitaux publics manquent cruellement de médecins. Les conséquences sont lourdes sur les équipes médicales, faute d'effectifs pour assurer la permanence des soins, provoquant parfois des départs en cascade, jusqu'à la fermeture de services...

Depuis, les PADHUE, leurs représentants et les syndicats UFMICT-CGT, SNMH-FO et l'AMUF demandent la suppression des Épreuves de Vérification des Connaissances (EVC), la reconnaissance des diplômes, la création d'un véritable statut avec un contrat de travail, et la fin de la précarité.

Le 15 février 2024 avait lieu la 3^{ème} manifestation devant le ministère, ce 14 mai a vu le réel premier recul du Gouvernement. Même la conférence des doyens de Faculté, les Présidents de CME et les Directeurs Généraux de CHU demandent au Gouvernement de revoir sa copie !



Au final, au ministère de la Santé la Direction Générale de l'Organisation des Soins (DGOS) a proposé ce 14 mai de maintenir les EVC, mais sans classement, et la transformation des contrats de FFI illégaux en Praticien Associé à Caractère Temporaire (PACT) permettant le renouvellement de titre de séjour...

C'est un pas en avant qui est loin de tout régler, notamment la rémunération insuffisante et le manque cruel de médecins, selon le Dr Paul ROBEL, représentant UFMICT-CGT : « Nous restons vigilants et mobilisés afin d'obtenir, à même travail, mêmes responsabilités, un même traitement. »

Médecins PADHUE, ils vivent ici, ils bossent ici et ILS RESTENT ICI !!!

Denis LE ROHELLEC,
CE UFR Santé Action sociale

POUR ALLER PLUS LOIN :

→ <https://sante.cgt.fr/14-mai-2024-appel-a-mobilisation-pour-le-maintien-dans-leurs-postes-de-tous-les>

→ <https://journaloptions.fr/2024/01/29/medecins-etrange-la-precarite-ou-la-valise/>